

# SOLIGNAC

INFO  
MUNICIPALE

## Meilleurs Voeux 2012

Janvier 2012



*Karl ... du 2012*

## SOMMAIRE

- Le mot du Maire

### P 1

- Conseil municipal du 21 novembre
- Travaux : embâcles
- Lutte contre les nuisibles

### P 2

- Bureaux de vote
- Journée de défense et de citoyenneté
- Enquête Insee
- Déchets inertes
- Réduction des déchets
- Containeurs à textiles

### P 3

- Message de Stéphanie et Bruno
- Marché aux huîtres

### P 4

- Les Justes
- Fragments de temps
- Pôle Jeunesse

### P 5

- Accueil des nouveaux habitants
- Repas des Aînés
- Etat civil

### P 6

- Inauguration des vestiaires
- Réunion des acteurs économiques
- Rando-Festival Richard Cœur de Lion

### P 7

- Marché de Noël
- Goûter de Noël
- Rentrée 2012

### P 8 & 9

- Coup de projecteur sur... le Cabinet Riboulet

### P 10 & 11

- Le frelon asiatique

### P 12

- Association de pêche

### P 13

- Association Grandir Ensemble Burkina

### P 14

- Concert de Noël aux chandelles

Commission de rédaction :  
Yvette Aubisse, Anne-Marie Chatard, Robert Laffitte,  
Fabrice Record, Colette Roubet

Responsable de la publication : Marie-Claude Naudon  
Photos : Mairie de Solignac, école Val de Briance,  
G. Pichonnaud, C. Riboulet, M-C Carnoy, Maza'Val,  
association de pêche,  
Renaissance Solignac-Le Vigen

Couverture :  
Alain Lafeuille – Aquarelle de Jacques Abadie

Conception  
**BUREAU DE DESSIN**  
D. VALLE

Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX  
Tél. 05 55 70 32 84 - Fax 05 55 70 48 36

# Le mot du Maire



Comme la tradition m'y autorise, je vous présente, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, nos vœux les plus sincères. Malgré le contexte de crise dans lequel nous vivons, et qui nous touche tous plus ou moins, que cette année 2012 soit pour vous, vos familles, vos proches, pleine de bonheur, de réussite, de santé.

Pour commencer ce nouvel an, nous avons souhaité rencontrer les familles qui ont vécu le drame de l'incendie du 18 novembre dernier.

Avec le conseil municipal, nous avons voulu vivre avec elles un moment de convivialité. Le mercredi 4 janvier, nous levions le verre de l'amitié et leur souhaitions une année 2012 plus sereine. De plus, nous voulons remercier particulièrement les pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ainsi que les différents services engagés (Gendarmerie, EDF, GDF, SAUR) pour la qualité de leur intervention. Enfin, au nom de tous les sinistrés, la municipalité tient à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées, parfois de façon anonyme, afin d'apporter un réconfort moral ou matériel aux familles victimes de ce traumatisme. Dans ces temps où l'on voit progresser l'individualisme, cela fait chaud au cœur de pouvoir être témoins de tels élans de solidarité.

Concernant l'organisation d'un marché à Solignac, plus de 90 personnes ont retourné le questionnaire. Ce qui représente un taux de réponse d'environ 14 %, BRAVO ! Merci de votre participation. Parmi ces personnes une seule a répondu négativement. La plupart souhaite un marché :

- ▶ « bio » mais pas uniquement,
- ▶ tous les 15 jours,
- ▶ de préférence le samedi matin
- ▶ il est demandé de ne pas faire concurrence aux autres marchés environnants, ainsi qu'à nos commerçants. Ce que nous avons prévu bien évidemment.

Nous poursuivons ce dossier jusqu'à réalisation, dans les meilleurs délais.

En ce qui concerne les horaires du bureau de Poste, un courrier a été adressé à la Direction en demandant la révision de la fermeture des deux demi-journées et l'horaire de l'après-midi. Nous avons obtenu satisfaction sur le deuxième point, le bureau est ouvert tous les jours de 14h30 à 17h30 au lieu de 14h à 17h (souhaités de certains clients). Par contre pour la fermeture des lundis et mercredis matin, une rencontre est prévue dans six mois pour juger de la pertinence de cette fermeture. Si vous avez des remarques à formuler sur ces modifications, un cahier est ouvert à la mairie.

Le 8 décembre dernier, devant un certain nombre de personnalités et avec une grande émotion, nous rendions hommage à cinq personnes distinguées « Justes parmi les Nations », qui ont résidé à Solignac pendant l'occupation (1940-1944), en dévoilant une plaque apposée sur l'ancienne gendarmerie place Georges Dubreuil. Il s'agit de l'Abbé Bengel, M<sup>me</sup> Demaison, M. Haessler ancien gendarme, M. et M<sup>me</sup> Traban (voir article plus loin).

L'étude de faisabilité montre que l'implantation d'un établissement de « petite restauration », place de la Briance, est un projet viable. Le choix du candidat devrait se faire très prochainement.

Au cours de l'année 2012, des manifestations importantes vont se dérouler sur la commune, notez déjà les dates :

- ▶ Festival Mille et une Notes, concerts les 25 et 26 juillet
- ▶ Rando-Festival Richard Cœur de Lion, le 2 août
- ▶ 10<sup>ème</sup> anniversaire (retour) du jumelage Stavelot-Solignac, du 10 au 15 août
- ▶ Comice agricole, en septembre

sans oublier les incontournables manifestations déjà existantes, animées par nos associations, le but étant de dynamiser le village tout en faisant participer les différents acteurs économiques, et autres, de la commune.

Je vous laisse découvrir les différents articles de ce nouveau bulletin, qui je l'espère, vous est toujours agréable à lire.

A nouveau, TRES BELLE ANNEE A VOUS TOUS.

Bien cordialement.

Yvette AUBISSE

# Le conseil municipal du 21 novembre 2011

## • TAXE D'AMENAGEMENT EN LIEU ET PLACE DE LA TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT : FIXATION DU TAUX ET EXONERATION

La loi de finances rectificative pour 2010 a institué une taxe d'aménagement (TA) en lieu et place principalement de la taxe locale d'équipement (TLE).

La TA est établie sur les constructions, reconstructions, agrandissements de bâtiments et aménagements nécessitant une autorisation d'urbanisme.

Elle a pour assiette la surface de la construction (surface fiscale) et la valeur des aménagements et installations.

Le taux de la TLE applicable actuellement sur la commune est de 3 %. Si ce taux est maintenu pour la TA, on devrait constater une légère progression des sommes perçues utilisées pour participer aux réalisations d'équipements urbains.

Le taux fixé à 3 % est adopté à l'unanimité avec notamment une exonération totale des réalisations de logements locatifs à caractère social.

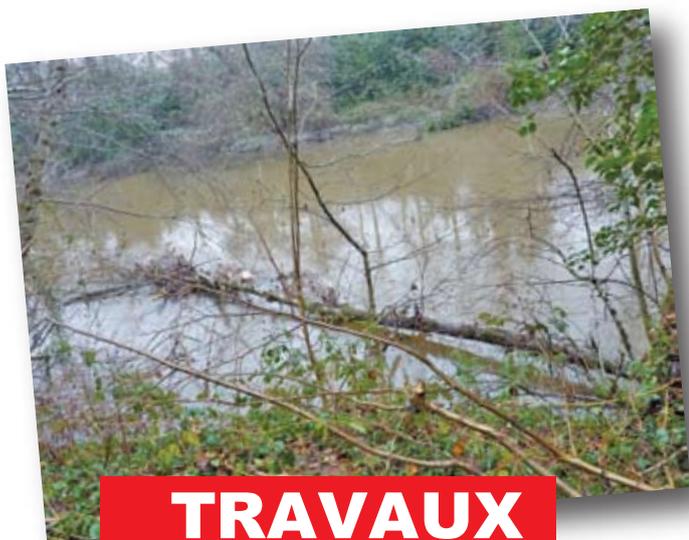
## • EXPERIMENTATION DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Le Centre Départemental de Gestion propose de mettre en place une expérimentation d'entretien professionnel portant sur les années 2011 et 2012. Madame le Maire fait part des conditions de réalisation de l'expérimentation. Un large échange de vue permet d'évaluer les avantages et inconvénients du système à expérimenter. Il est bien précisé que les personnes en charge de la conduite de l'entretien devront bénéficier d'une formation. L'expérimentation se fera en 2012.

Vote : 4 abstentions, 11 pour.

## • PRESENTATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

La confection du Plan Communal de Sauvegarde est arrivée à son terme. Ce document a pour but de faciliter l'action de la commune en cas de survenance d'un risque majeur (inondation, tempête, risques technologiques, etc...). Il est accompagné d'un opuscule à l'usage des habitants précisant la conduite à tenir en cas de nécessité. Cet opuscule sera distribué à chaque foyer de la commune. Madame le Maire propose de prendre un arrêté fixant la mise en application du PCS au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le Conseil Municipal approuve cette proposition.



## TRAVAUX

Après l'enquête publique qui a été faite sur la commune du 6 au 21 octobre dernier, les travaux d'enlèvement des embâcles sur la Briançe ont débuté courant décembre 2011. Ces embâcles peuvent détériorer les ponts ou ouvrages construits sur la rivière.

Il convient de rappeler que l'entretien des berges incombe normalement aux propriétaires riverains.



## Lutte contre les nuisibles

*De nombreux habitants de la commune se plaignent des dégâts occasionnés par les pigeons : toitures, trottoirs souillés en bordure des maisons, dalles d'évacuation des eaux pluviales obstruées, etc...*

*Par ailleurs, le bas du bourg entre l'avenue Saint-Eloi et la Briançe subit un début de colonisation par les rats. Nous avons donc entrepris une action visant à détruire ces nuisibles.*

*Une première battue aux pigeons s'est déroulée le 25 novembre sous l'autorité du lieutenant de l'ouvèterie. Cela ne sera pas suffisant et il faudra certainement renouveler l'opération mais aussi essayer d'autres méthodes comme la mise en place d'un pigeonnier pour piéger ces oiseaux et éviter la prolifération, ce qui s'est révélé efficace dans d'autres communes.*

*Pour les rats, un spécialiste a mis en place des appâts empoisonnés de telle sorte qu'il n'y ait aucun risque, ni pour les habitants, ni pour les animaux domestiques.*

## 2012 : deux bureaux de vote



A compter de 2012, Solignac aura deux bureaux de vote. Le bureau n° 1 se situera dans la salle de réunion de la mairie (bureau habituel), le bureau n° 2 dans la salle du conseil municipal. Vous recevrez une nouvelle carte d'électeur indiquant le numéro de votre bureau.

### Dates des élections 2012 :

- Présidentielles :  
dimanche 22 avril et 6 mai 2012,
- Législatives :  
dimanche 10 et 17 juin 2012.

## Journée de défense et citoyenneté (ex- JAPD)

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une journée de défense et citoyenneté (JDC).

L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours environ de la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). En cas de difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau ou centre de service national afin de fixer une nouvelle date.

Pour plus d'infos : [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr) (rubrique citoyenneté).

## Enquête sur le cadre de vie et la sécurité



L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du **16 janvier au 14 avril 2012** une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions d'avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## Stockage des déchets inertes

Les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ont constaté depuis quelques mois des stockages permanents illégaux de déchets inertes (béton, briques, tuiles, matériaux de démolition, déblais, etc...). Il est rappelé aux professionnels du bâtiment et des travaux publics que les installations de stockage de ce type sont soumises à autorisation administrative délivrée par le Préfet, conformément aux dispositions du Code de l'environnement. Les contrevenants s'exposent aux sanctions prévues pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.

## 5 ans pour réduire nos déchets !

Limoges Métropole a présenté le 23 novembre son programme de réduction des déchets, après une large concertation avec les acteurs locaux. L'objectif principal est de réduire de **7 % sur 5 ans** la production d'ordures ménagères et assimilées. Une vingtaine d'actions ont été programmées parmi lesquelles :

- promotion du compostage individuel et en habitat collectif,
- promotion du compostage chez les gros producteurs de déchets organiques (cantines, restaurateurs...) et accompagnement des projets,
- accompagnement des services de Limoges Métropole, des communes, des administrations et des commerçants du centre ville de Limoges vers un changement d'habitudes,
- promotion du réemploi et de la réparation.

La prévention des déchets est l'affaire de tous, **nous pouvons tous agir !**

## Containers à textiles

Limoges Métropole va mettre en place au printemps (avril-mai) des containers pour recevoir les textiles usagés ainsi que les chaussures.

Nous installerons le container au stade, à côté des récupérateurs de verre.

Une bonne action pour la planète car les textiles, s'ils n'étaient pas donnés à des associations caritatives, allaient dans la poubelle verte avant de finir à l'usine d'incinération.



## Message de Stéphanie et Bruno, victimes de l'incendie



Mercredi 4 janvier, pot de l'amitié avec les familles victimes de l'incendie et quelques voisins de la rue de l'Abbaye.

« Nous souhaitons remercier très sincèrement toutes les personnes dont la gentillesse, les attentions, les démonstrations de solidarité et les encouragements nous ont été précieux pour affronter le sinistre dont nous avons été victimes en novembre dernier. Nous avons été profondément touchés par cet élan chaleureux. Nous avons une pensée toute particulière pour Dom et Sandrine, Claude et Martine, Seb et Carole, Marc, Jérôme, Seb, Ludo et Christophe Pizga et tous les anonymes. Merci à la municipalité, Madame Aubisse et les élus, pour leur disponibilité et leur efficacité en ces moments d'urgence. »

Stéphanie et Bruno

« Vas-y rame... » était l'expression utilisée afin de décourager Claude Oyarsabal lorsque ce dernier lança l'idée d'organiser, au début des années 2000, un marché aux huîtres et produits de la mer.

Et pourtant, huit ans après, cette impressionnante manifestation toujours au rendez-vous, et tout autant prisée, accueille aussi bien les habitués que les nouveaux visiteurs.

C'est en partie grâce à cette journée, ainsi qu'à d'autres actions, que l'Office de Tourisme a été récompensé par le prix de la vitalité lors de la 25<sup>ème</sup> nuit des Carnot et des Turgot, qui a eu lieu le 19 novembre dernier.

Belle récompense ô combien méritée par tous les bénévoles !

Cette année, l'huître en fête s'est déroulée le samedi 5 novembre, sur la place Georges Dubreuil.

Plus de 600 personnes ont pu déjeuner sur place grâce aux quatorze exposants présents et à l'équipe de bénévoles de l'Office de Tourisme oeuvrant en cuisine.

La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse où chaque personne a pu déguster des produits de la mer accompagnés de pain, beurre et naturellement de vins provenant de différentes régions françaises.

Le pot d'inauguration a été honoré par la présence de Madame le maire de Solignac, Yvette Aubisse, Madame le maire du Vigen, Jeanne-Marie Leybros, Madame la conseillère générale, Annick Morizio. Madame la députée Monique Boulestin, n'ayant pu partager ce moment, était représentée par sa secrétaire.

Un grand merci à tous les bénévoles de l'Office de Tourisme, à la municipalité de Solignac, ainsi qu'aux employés municipaux, sans oublier les dames du foyer des Aînés pour leurs délicieux gâteaux.

C'est ainsi que le marché a permis à tous de faire bonne pêche de chaleur humaine, de plaisirs gastronomiques et de convivialité.

Et bien sûr, tout le monde attend avec impatience la prochaine édition de « l'huître en fête » qui aura lieu le 3 novembre 2012 !

## MARCHÉ AUX HUÎTRES

Une senteur iodée à Solignac...



Photo : G. Pichonnaud

## « Les Justes »

Le 8 décembre s'est déroulée une cérémonie émouvante à Solignac : la commune a dévoilé une plaque honorant « les Justes parmi les Nations ». Ces « Justes » sont ceux qui, pendant la sombre période de l'occupation 1940-1944, ont permis de sauver des familles juives réfugiées à Solignac.

Cette distinction a été accordée par l'Etat d'Israël à cinq personnes qui résidaient à Solignac pendant cette période : l'abbé Bengel, M<sup>me</sup> Demaison, M. Haessler, M<sup>me</sup> et M. Traban.

Dans son allocution, Madame le Maire a retracé l'histoire de notre village durant cette période et rappelé le rôle éminent des Justes, mais aussi l'attitude

remarquable de l'ensemble de la population qui a aidé à sauver les familles pourchassées.

Monsieur Holchaker, représentant Yad Vachem, l'organisme israélien qui reconnaît et honore les « Justes », a souligné la reconnaissance portée par Israël à tous ceux qui ont participé, au risque de leur vie, à sauver ces familles.

Le Colonel Langlois, commandant la gendarmerie départementale, a pour sa part insisté, en faisant référence au gendarme Haessler, au dilemme qu'a dû résoudre ce « soldat de la Loi » pour désobéir aux ordres et n'écouter que sa conscience.

La cérémonie s'est terminée par une chaleureuse réception à la Mairie.



Le 26 octobre dernier, les éditions « Culture et Patrimoine en Limousin » ont choisi Solignac pour le lancement du livre « Fragments de temps en Limousin ».

Le photographe d'art, Emmanuel Ciepka, et le romancier creusois, Jean-Guy Soumy, ont conjugué leurs talents pour la réalisation de ce superbe ouvrage.

Emmanuel Ciepka a réalisé une centaine de photos de détails d'œuvres d'art puisés dans des églises, châteaux, monuments historiques, ... du Limousin. Il a mis en scène une photo par page et chaque page est un enchantement ! Quant à Jean-Guy Soumy, il s'est livré à un exercice littéraire inhabituel pour lui. Pour écrire ce texte poétique, il s'est laissé porter par la magie de la promenade photographique. A noter que tous les textes sont traduits en anglais. Alors, pourquoi avoir choisi Solignac pour le lancement du livre ?

Les fragments d'œuvres d'art de l'Abbatiale sont les plus représentés dans l'ouvrage, notamment la fresque de Saint-Christophe mise en valeur en couverture.

## Fragments de temps en limousin



Emmanuel Ciepka et Jean-Guy Soumy en séance de dédicaces.

## Pôle jeunesse « La Grange »

Les nouvelles modalités d'inscriptions au pôle jeunesse pour l'année 2012 sont disponibles. Tout jeune de Solignac, âgé de 11 à 17 ans, qui souhaiterait fréquenter « La Grange » et bénéficier de l'utilisation du lieu et des matériels mis à disposition, est prié de se rapprocher de la mairie, lui-même ou par l'intermédiaire de sa famille.

## Accueil des nouveaux habitants



Le samedi 19 novembre dernier, 15 nouveaux solignacois ont répondu à l'invitation de la municipalité. Madame le Maire et des membres du conseil municipal les ont accueillis à la mairie.

Les équipements, commerces, artisans et associations du village leur ont été présentés ainsi que Limoges Métropole, les travaux en cours et les projets de l'équipe. Les nombreuses questions posées ont montré l'intérêt que ces nouveaux habitants portent à leur commune.

Le verre de l'amitié a permis de continuer le dialogue et a clôturé cette rencontre de façon très amicale...

## Repas de Noël des Aînés

Le samedi 10 décembre a eu lieu le traditionnel repas des Aînés. C'est dans une ambiance fort sympathique que s'est déroulée cette manifestation en présence de nombreux élus. En effet, Yvette Aubisse, entourée d'adjoints et de conseillers, accueillait Monique Boulestin, députée, Annick Morizio, conseillère générale, l'adjudant Faugeron, représentant la Gendarmerie, ses collègues Jeannette Leybros, maire du Vigen, et Bruno Genest, maire de Condat, ainsi que Béatrice Tourat, la coordinatrice gérontologique du canton.

Après les discours de bienvenue, les convives purent savourer le délicieux repas concocté par le cuisinier du restaurant scolaire, aidé par l'équipe de tous les employés municipaux. Voyez plutôt :

Velouté de volaille  
Saint-Jacques poêlées et sa fondue de poireaux  
Trou normand  
Pavé de bœuf limousin sauce forestière  
Fagot de haricots verts - Tomates provençales - Marrons  
Salade et ses trois fromages  
Bûche aux trois chocolats sur lit de crème anglaise  
et sa boule de vanille  
Corbeille de fruits



L'ambiance était assurée par les dynamiques musiciens André et Pierre jusqu'en fin de journée. A l'an prochain !

## ETAT CIVIL NAISSANCES

- 2 octobre** BARBARA DE LABELOTTERIE DE BOISSESON Louison Roméo Vincent  
15, rue François Perrin
- 21 novembre** FERNANDES Louan Odette - Les Gallands
- 24 décembre** PECHER Noé - Le Moulin de Combesse
- 28 décembre** PEYCHES Roxane Catherine Josette - 18, rue de la Peyrade

## MARIAGE

- 29 octobre** GROS Patrick Jean-Jacques et DENIS Christel Laurence  
Les Hauts d'Envaud

## DECES

- 08 juin** BAYLE Germaine Jacqueline née GROS - 22, avenue d'Obernai
- 13 octobre** PINSON Pierre Camille - Avenue de la Gare
- 18 novembre** DITLECADET Marthe née NOUHAUD - La Reynie

## Inauguration des vestiaires



Les nouveaux vestiaires du stade Raymond Breuil ont été inaugurés le samedi 22 octobre dernier en présence de Marie-Françoise PEROL-DUMONT, présidente du Conseil Général, Annick MORIZIO, conseillère générale, Yvette AUBISSE, maire de Solignac et présidente du SIVOM, Jeannette LEYBROS, maire du Vigen et vice-présidente du SIVOM, Marc CHAMBON, président de l'USSV, ainsi que des représentants du district et de la ligue de football.

Un vin d'honneur a clôturé cette sympathique manifestation. Nous espérons que ces nouvelles installations porteront bonheur à toutes les équipes de l'USSV.

## Réunion commerçants, artisans, entreprises et acteurs du tourisme

Le mardi 6 décembre, la municipalité avait invité les responsables de 32 entreprises locales qui oeuvrent dans les domaines du commerce, des services, de l'artisanat ou du tourisme afin d'échanger sur le thème « Comment rendre plus dynamique notre village ? ». Près de la moitié de ces entreprises étaient représentées.

Après un bref énoncé des principales réalisations municipales et des projets en cours, madame le Maire a lancé les débats qui se sont révélés fructueux parfois même passionnés. Cela a été l'occasion de réaffirmer que les entreprises locales sont un des piliers de la vie sociale du village. Quelques commerçants ont pu témoigner de leurs inquiétudes vis-à-vis d'un contexte économique général difficile et d'un environnement concurrentiel plus mordant.

*Il est bon de rappeler que l'intervention des communes dans le domaine économique est très réglementée et restreinte ; respecter l'égalité des citoyens tout en favorisant le développement économique s'impose aux élus. Particulièrement, en zone rurale, une municipalité peut intervenir pour assurer le maintien des services nécessaires à la satisfaction des besoins de la population, seulement si l'initiative privée est défailante ou absente.*

Madame le Maire a conclu les débats en confirmant la poursuite des efforts de la municipalité dans la recherche, avec les personnes concernées, de facilitations pour l'exercice du commerce à Solignac. Elle a souligné la vocation touristique de notre commune, facteur de développement économique, qui devrait nettement s'affirmer dans les années à venir. Les différentes pistes, évoquées lors de cette soirée, afin de rendre notre village plus dynamique, seront explorées par la municipalité qui en rendra compte.



## Rando-Festival Richard Cœur de Lion 2012

**Notre commune sera une des étapes de la nouvelle édition du Rando-Festival Richard Cœur de Lion en 2012.**



C'est le **jeudi 2 août** prochain que le Rando-Festival Richard Cœur de Lion fera étape pour la soirée et la nuitée à Solignac. Notre commune, qui s'est portée candidate, a été retenue sur l'un des trois itinéraires de cette randonnée pas comme les autres - à pied, à cheval, en VTT - ouverte à tous sur inscription, à la carte (faire une demi-journée est possible). Une trentaine de cavaliers costumés de l'époque Richard Cœur de Lion conduira la randonnée de la cathédrale Saint-Etienne de Limoges jusqu'à Chalus. Un itinéraire presque sans goudron a été sélectionné pour traverser notre territoire. A Solignac sera prévue une restauration animée à laquelle le public, solignacois et estivants, pourra participer en se costumant s'il le souhaite, pour festoyer !

D'ores et déjà, tout renseignement pour participer peut être obtenu, soit en se rendant sur le site internet mis en place ([www.rando-festival-richard.fr](http://www.rando-festival-richard.fr)), soit en s'adressant à la mairie ou à l'office de tourisme de Solignac. Merci aux associations et aux bénévoles qui se mobiliseront pour la réussite de cette manifestation. Toute initiative est attendue par vos élus pour fêter, comme il se doit, cet évènement qui associe sport, tourisme et culture et met à l'honneur notre commune.

## Marché de Noël

Le samedi 3 décembre 2011, l'association Maza'Val organisait son Marché de Noël. Grande nouveauté cette année, le marché a pris ses aises dans la rue de la Peyrade et dans la cour de l'école Val de Briançonnais. Malgré une météo très pluvieuse, qui n'a ravi que le vendeur de parapluies, les visiteurs et acheteurs ont été nombreux toute la journée.

La diversité des exposants présents à cette manifestation permettait de trouver de nombreuses idées cadeaux pour tous les goûts allant de l'alimentaire (madeleines, pâtes de fruits, miel, bière locale...) aux accessoires (bijoux, sacs, tabliers...) en passant par la décoration (verrerie, mosaïque...). Les petits n'ont pas été oubliés non plus avec des jeux de société et des BD.

Les enfants des écoles et leurs enseignants avaient travaillé d'arrache-pied pour préparer de nombreuses créations pailletées et colorées qui ont remporté un vif succès.

La star du mois de décembre, le Père Noël, malgré un emploi du temps très chargé, est venu se balader en calèche pour recueillir les lettres des nombreux enfants présents.

En fin de journée, le bilan était plus que positif, exposants comme organisateurs étaient ravis de cette journée qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Cette manifestation ne pourrait exister sans la motivation et le dynamisme des bénévoles de l'association Maza'Val. Un grand merci surtout aux enfants, parents, amis et enseignants, aux exposants toujours plus nombreux, sans oublier le soutien de la municipalité, sans qui ce marché ne pourrait avoir lieu.

Rendez-vous en décembre 2012 !

## Goûter de Noël

Vendredi 16 décembre, le Père Noël a fait une pause dans sa tournée pour venir visiter les enfants des écoles.

Arrivé en calèche à l'école Joseph Mazabraud, il s'est garé dans la cour avant d'aller dans les classes offrir un livre à chaque enfant, ainsi que des ballons, sans oublier quelques friandises bien méritées.

Les enfants ont ensuite accompagné le Père Noël vers l'école Val de Briançonnais pour retrouver leurs camarades. Le Père Noël a pu offrir quelques cadeaux supplémentaires et des jeux de cour, pour le plus grand bonheur des petits.

Tous les enfants se sont retrouvés à la cantine scolaire autour d'un goûter organisé et offert par les parents bénévoles de Maza'val. Petits et grands ont ensuite chanté Noël pour dire au revoir au Père Noël qui repartait pour sa longue tournée.

*Magali Roussillat/Françoise Garnier*



## Rentrée 2012

*Si votre enfant doit fréquenter l'une des écoles de Solignac à la rentrée 2012, merci de contacter le secrétariat de mairie au 05 55 00 50 09.*

## Coup de Projecteur sur...

**Le cabinet forestier Christian Riboulet : depuis cinq ans, la biodiversité s'installe et s'étudie à Leygat.**



### Pourquoi et comment vous êtes-vous installés à Solignac ?

Mon épouse et moi souhaitions quitter Limoges pour la proche campagne ; elle, pour retrouver ses racines solignacoises et moi, pour trouver de l'espace suffisant permettant d'aménager de plus grands locaux professionnels à proximité du domicile.

Le hameau de Leygat était alors en vente et nous avons « craqué » pour le caractère remarquable du site sur un éperon rocheux dominant la vallée de la Briance et le village de Solignac.

Nous avons donc acheté fin 2005 la maison d'habitation et les granges du hameau ainsi que les terrains attenants pour engager immédiatement un important programme de travaux qui s'est achevé fin 2006.

Notre propriété s'est ensuite agrandie, avec deux autres acquisitions de prés, landes et bois.

### Quelles ont été les principales améliorations que vous avez apportées à cette ancienne ferme agricole ?

Grâce à l'appui financier du Conseil Régional, du Conseil Général, de la Fondation du Patrimoine ... et de notre banque, nous avons pu créer, dans la plus grande grange, deux gîtes ruraux spacieux au rez-de-chaussée, une salle de réunion et quatre bureaux à l'étage, auxquels s'est ajouté l'aménagement des combles (salle de repos, laboratoire, archives...).

Quant à la maison, l'intérieur a été restructuré et la totalité du crépi extérieur a cédé la place à la pierre sous-jacente.

### Avez-vous respecté l'esprit rural du site ?

Certes, la conversion d'une grange en gîtes et bureaux ne se fait pas sans changer l'aspect extérieur du bâti agricole qui ne comportait que quelques ouvertures. Ainsi, quatorze portes, portes-fenêtres et fenêtres ont été ouvertes en complément. Mais les matériaux et techniques utilisés s'inscrivent dans la tradition rurale. La pierre et le bois sont omniprésents et sont même réapparus. Le goudron de la cour de ferme est progressivement remplacé par des parterres, des pavages, des graviers et les grillages et barbelés du jardin, du verger et du potager sont devenus des clôtures en châtaignier.

### Vous avez aménagé un grand nombre d'espaces extérieurs différenciés

En effet, les pâtures ou les boisements ont cédé la place à diverses réalisations : sur un hectare, une plantation botanique et ornementale de chênes et d'érables de tous les continents ; sur quatre hectares, un ensemble de plantations et de formations arborées représentant douze écosystèmes régionaux distincts et enfin sur un hectare, une lande mellifère

riche de 80 espèces de plantes, arbustes et arbres parmi les plus nectarifères et pollinifères d'Europe dont une trentaine ont été introduites par mes soins en placeaux ou en alignement.

Plus près des bâtiments, plusieurs parterres d'inspiration médiévale sont disposés dans l'environnement du jardin : aromatiques, condimentaires, médicinales, fleurs à cueillir...

### Que représentent pour vous toutes ces réalisations ?

Mon cabinet, au sein duquel nous sommes trois experts associés, spécialistes de la forêt, de l'arbre et de l'environnement, dispose ainsi d'un show-room, c'est-à-dire d'une vitrine de milieux naturels et aménagés pour la visite, à des fins pédagogiques, expérimentales, environnementales et esthétiques. Ces espaces naturels agrémentent une partie de la vallée du Gravataud et se découvrent par 3,5 km de chemins et sentiers régulièrement entretenus.

La signification de ces espaces thématiques se veut forte.

D'abord, les écosystèmes illustrent l'importance que revêt l'adaptation d'une essence aux conditions naturelles qui lui conviennent (« l'arbre en station »), seule garantie pour qu'un arbre puisse surmonter les stress futurs qui résulteront des effets annoncés du changement climatique, au moins pour ce 21<sup>ème</sup> siècle.

Ensuite, la lande mellifère est un champ expérimental d'une grandeur suffisamment significative pour évaluer l'efficacité de la biodiversité sur la qualité du butinage et de la pollinisation mais surtout sur la sauvegarde des abeilles. Cet insecte domestique, qui contribue à la production du tiers de notre alimentation, se voit menacé sur tous les continents de la planète, comme l'atteste le syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles. La biodiversité naturelle ou raisonnée met ce pollinisateur, tout comme le bourdon et d'autres insectes, à l'abri des risques d'intoxication alimentaire et de la raréfaction florale liée à l'immense simplification du paysage, pour ne pas dire la disparition des écosystèmes dans 80 % des espaces agricoles du monde.

Enfin, la collection d'érables et de chênes permet de démontrer que sur tous les continents de la planète, les genres *Quercus* (chêne) et *Acer* (érable) sont omniprésents, en ayant subi des modifications spécifiques adaptatives. Le comportement de ces essences, toutes longévives et de grand développement, sera ainsi observé sous notre climat régional.

A cela s'ajoute un protocole d'étude de l'évolution naturelle des anciennes prairies en l'absence de fauche ou grâce à des tontes tardives ou différenciées.

En fait, la diversité des arbres permet déjà de mieux caractériser la réaction de certaines essences forestières, rurales ou ornementales aux stress et de suivre leur processus de résilience.

En résumé, l'ensemble des plantations et aménagements réalisés poursuit des objectifs de sauvegarde de la biodiversité et de la nature au profit de l'Homme.

### **Parlez-nous du Centre de l'Arbre**

Il s'agit d'un centre de formation continue qui reçoit au total une centaine de stagiaires par an pour des sessions de 2 à 4 jours dont les thèmes sont l'arbre, la forêt et l'environnement :

- l'arbre d'agrément, ses fonctions, ses valeurs ;
- l'estimation de la valeur des forêts ;
- les méthodes modernes d'estimation quantitative, qualitative et financière des coupes de bois ;
- la sécurisation par haubanage des arbres d'agrément ;
- la pratique d'une sylviculture raisonnée et durable ;
- la foresterie urbaine, traitant de la trame verte au travers de l'écologie fonctionnelle du paysage ;
- la gestion optimisée des territoires de chasse.

Ces stages s'adressent aux techniciens et ingénieurs responsables de services d'espaces verts, de patrimoines forestiers et arborés, privés ou publics, aux étudiants, bureaux d'études, experts et à l'ensemble des collectivités territoriales françaises et de pays francophones.

Naturellement, les thèmes de ces formations reflètent la diversité de nos prestations quotidiennes et professionnelles au sein du cabinet qui emploie six personnes, associées et salariées : expertise et gestion forestière, études environnementales, expertises physiologique et sécuritaires des arbres urbains, de parcs et sujets remarquables.

Même si les formations représentent à peine 10% de notre chiffre d'affaires total, le Centre de l'Arbre n'en est pas moins le 2<sup>ème</sup> organisme privé de formation continue dans le domaine de l'arbre et de la forêt en France.

### **Vos gîtes ruraux semblent rencontrer un réel succès**

En effet, grâce à la qualité exceptionnelle du site et au confort des deux gîtes agrémentés d'un parc paysager de 7 ha, d'une piscine et de différents jeux d'extérieur ou en salle, nous affichons complet une grande partie de l'année. Nous devons également ce succès à la proximité de Limoges.

Il est important que les gîtes ruraux, privés ou communaux, contribuent à renforcer une image d'accueil et par là accompagnent le développement touristique du joli village de Solignac.

Sans oublier que la seule thématique des parcs et jardins intéresse de plus en plus d'amateurs ; ceux-ci n'ont ou n'auront que quelques kilomètres à parcourir à pied ou en voiture pour visiter les parcs et jardins historiques, contemporains et culturels de La Borie, le Reynou, Ligoure et sa future jonction avec Chalucet, Lanaud (en projet), voire Nexon.



## Le frelon asiatique : il fait parler de lui !

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est originaire d'Asie du Sud-Est (Inde, péninsule indochinoise, Chine et les îles de Java, de Lombok et de Hong Kong). Il existe 7 sous-espèces et 6 variétés dont la variété « Nigrithorax » qui se multiplie en France par un taux de reproduction élevé et en l'absence de prédateurs. Cette variété s'acclimate bien dans nos contrées car vivant naturellement à l'origine dans des zones avec un hiver marqué et un climat pas très différent de celui du sud de la France. **L'insecte aurait débarqué, fin 2004**, dans un chargement de poteries chinoises déposées vers Tonneins (Lot-et-Garonne). Quelques années passent... **et 50% des départements français seraient actuellement touchés par le frelon asiatique.**

Mesurant environ 3 cm pour les ouvrières et jusqu'à 3,5 cm pour les reines, le frelon asiatique est un peu plus petit que son cousin « *Vespa crabo* » traditionnellement présent en Europe de l'Ouest. On le reconnaît à ses pattes jaunes à l'extrémité, ses ailes sombres, son thorax noir, son abdomen sombre cerné d'un anneau jaune-orangé et marqué d'un triangle noir. **Son nid est fait de cellulose (comme chez la majorité des guêpes) ; de forme sphérique avec un orifice de sortie latéral, il peut atteindre 1 m de haut et 80 cm de diamètre.** Construit au printemps, plus particulièrement dans les vallées non loin des cours d'eau, il est aérien, le plus souvent situé dans des arbres à très grande hauteur, quelquefois au ras du sol, dans des cheminées ou sur du mobilier urbain. **Chaque nid abrite de 2000 à 6000 frelons, dont près de 150 fondatrices qui peuvent, l'année suivante, nidifier lorsqu'elles sont fécondées.** Par comparaison, le nid du frelon « local » est plus petit, édifié généralement à l'abri, jamais en haut des grands arbres et son ouverture est en bas.

**La reine a une durée de vie d'un an. Chaque reine fonde sa propre colonie au printemps entre février et mai.** Elle se compose alors de larves, d'ouvrières dites « jeunes ouvrières ». A partir du début du mois de juin, la colonie est composée d'ouvrières adultes et, vers la fin de l'été, de mâles et de femelles sexuées. Celles-ci, futures reines, passent l'hiver dans un endroit abrité, souvent enterré, et au printemps suivant, quelques-unes fonderont une colonie. **Pour nourrir ses larves, le frelon asiatique capture chenilles, fourmis, papillons, pucerons, et majoritairement des abeilles. Le frelon adulte quant à lui se nourrit de fruits mûrs et de nectar.**



**Le frelon asiatique n'est pas agressif si l'on n'est pas à proximité de son nid (4 à 5 m).** Comme tous les insectes sociaux (guêpes, abeilles ...), il ne défend sa population et sa reine que contre les attaques effectives ou simulées contre son nid. Hors du secteur du nid, en sa présence, il faut éviter les mouvements violents ou le blocage de sa trajectoire. Son dard très long (6 mm) peut traverser les vêtements mais **sa piqûre ne présente aucun danger pour une personne en bonne santé**, le venin n'est pas plus toxique que celui d'une guêpe ou d'une abeille. Cependant, **3 situations peuvent entraîner des complications médicales** : piqûres multiples ou piqûre unique avec localisation muqueuse ou encore patient allergique au venin d'hyménoptère. **En cas de symptômes inquiétants, il faut appeler les secours.** De façon générale, lorsque l'on est victime d'une piqûre de guêpe, d'abeille ou de frelon, l'on peut au plus vite approcher la plaie d'une source de chaleur (le bout incandescent d'une cigarette, par exemple) car le venin est thermolabile (détruit par la chaleur).

Les problèmes présentés par « l'invasion » du frelon asiatique ne sont pas des problèmes de santé publique. **Les dangers** présentés par le nouveau venu **sont surtout d'ordre écologique** – il existe un sérieux risque qu'il vienne supplanter l'espèce autochtone – **et économique, pour les dégâts qu'il cause aux ruchers.** Il est bon de rappeler que les abeilles jouent un rôle important dans la survie des végétaux grâce au travail de pollinisation qu'elles assurent pour plus de 20 000 espèces de plantes en Europe dont 40 % sont des fruits, des légumes ou des oléagineux.

Des études scientifiques sont en cours mais ne bénéficient pas encore d'assez de recul pour mesurer notamment l'effet exact du frelon asiatique sur les ruchers ou les populations d'abeilles sauvages ni, de façon générale, son impact environnemental. La question d'envisager des piégeages de frelons de grande ampleur peut affecter significativement d'autres espèces locales. Il va falloir apprendre à coexister avec cet insecte.

## Alors, que faire ?

### Mi-février à fin avril : piégeage des fondatrices du frelon asiatique.

A cette période, le piégeage est relativement « sélectif » car le frelon asiatique sort de l'hibernation 2 mois avant le frelon européen. Le piégeage peut se faire avec un piège à guêpes (voir sur internet). Il faut utiliser un attractif protéiné du commerce ou un mélange, par exemple, de bière brune, cassis, vin rouge qui attire le frelon mais pas l'abeille.

Il faut cependant admettre que le piégeage des fondatrices au printemps est sans effet sur le développement général du frelon asiatique ; en effet, 90% des fondatrices meurent naturellement car elles ne parviennent pas à créer une colonie viable du fait de la compétition entre elles (le piégeage ne fait que choisir les condamnées à la place de la nature).

### Juin à novembre : piégeage des frelons.

Si le piégeage des fondatrices est d'une efficacité contestée depuis 40 ans (sur le frelon européen) et, aujourd'hui (sur le frelon asiatique), par les scientifiques de l'INRA et du Muséum National d'Histoire Naturelle, **le piégeage d'été et d'automne, permet de diminuer la pression prédatrice des frelons asiatiques**, notamment au niveau des ruchers, mais aussi des arbres fruitiers et surtout des fruits dont ils sont très consommateurs.

**Ce piégeage restera très conventionnel (piège à guêpes)** avec de la bière brune légèrement édulcorée de jus de fruits, de la viande, du poisson, de la cire fondue, etc...

Le risque de piéger des abeilles et des insectes auxiliaires est bien dérisoire par rapport à la consommation quotidienne d'un frelon asiatique.

Dans un souci de **solidarité citoyenne**, **chacun peut expérimenter**, à sa manière, l'efficacité de tel ou tel matériel et surtout produit attractif.

### Mi-juillet : destruction des nids.

Il vaut mieux **localiser les nids et les détruire vers la mi-juillet** avant le développement des futures fondatrices. Les nids ont la taille d'un ballon de football, à ce moment-là. **On brise ainsi le cycle de re-**

**production en détruisant la totalité des futures fondatrices avant leur fécondation.** Encore que, ce faisant, on favorise les fondatrices des nids qui n'ont pas été repérés.

Notons que, sauf s'il présente un danger, **il est inutile de détruire un nid de frelons asiatiques à partir du milieu de l'automne.** Les fondatrices, futures reines des colonies de l'année suivante, sont déjà parties. Tous les insectes du nid y compris la reine vont périr. **Le nid ne sera pas réutilisé et sera détruit par les intempéries et les oiseaux durant l'hiver.**



Certains en appellent aux pouvoirs publics : conseil général, communes ou groupement de communes, mais sans cadre juridique, il leur est difficile d'intervenir. Un arrêté ministériel destiné à harmoniser la lutte contre le frelon asiatique pourrait voir le jour prochainement.

• **Sur le domaine public, ce sont les pompiers qui interviennent** (dans de rares cas sur le domaine privé quand il y a un danger immédiat, à proximité d'une école par exemple).

• **Sur le domaine privé, il faut faire appel à une entreprise spécialisée** (voir à dératization, désinsectisation, désinfection, dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique). La mairie pourrait faciliter une intervention groupée pour abaisser les coûts pour chaque administré concerné.

## L'AAPPMA Vienne Briance

### Une petite revue de nos activités en 2011

#### Point sur les alevinages :

Notre fournisseur s'étant avéré défaillant, pour des raisons indépendantes de sa volonté, nous n'avons pu procéder aux lâchers de poissons blancs prévus.

Pour ce qui concerne les truites arc-en-ciel, l'opération s'est déroulée normalement avec 270 kg.

Un maudit « coup de chaleur » nous a privés de fournitures pour la foire artisanale du Vigen et nous avons dû renoncer à la traditionnelle pêche à la truite.

Espérons faire mieux l'année qui vient.

#### Parlons de nos concours :

##### Critérium jeunes pêcheurs :

Malgré un début de matinée pluvieux, ce sont 15 courageux concurrents qui s'affrontèrent sur les rives de la BRIANCE en ce samedi 9 juillet.

Voici les résultats :

##### Catégorie espoirs :

1 : Nicolas ROUX ; 2 : Lucas BLANCHON ;  
3 : Léa ROUFFIGNAC ; 4 : Johan BEAUBATIE ;  
5 : Mathieu ROUFFIGNAC ; 6 : Maxime MEUNIER ;  
7 : Lucas PESTOURIE.

##### Catégorie cadets :

1 : Thomas ROUX ; 2 : Mathieu MERLE ;  
3 : Gabin BOUTOT ; 4 : Jérémie CHENIEUX ;  
5 : Théo PESTOURIE ; 6 : Antony PAPON ;  
7 : Julien LELUYER ; 8 : Alexis EXPERT.



##### Concours pour tous :

Le temps du dimanche 10 juillet s'avérant plus favorable que la veille, ils furent 40 participants à « tremper du fil ».

Voici les premiers classés :

1 : André MOIRAND ; 2 : J.P. BETOULE ;  
3 : Marcel COMMENCAS ; 4 : J.P. BOISSOU ;  
5 : A. MASSIAS ; 6 : D. LANCELLE ...

##### Concours vétérans :

Le 25 août, 32 vieux experts de la canne à pêche ont combattu vaillamment.

Voici les premiers classés :

1 : R. JAMMET ; 2 : G. BOUCHET ; 3 : M. BOUTOT ;  
4 : B. CHAUVIER ; 5 : A. GUYONNAUD ;  
6 : « Tistou » BARDET ; 7 : O. JAYLAT ...



L'association tient à remercier tous les participants à ces trois manifestations, ainsi que les élus de Solignac et du Vigen qui nous firent l'amitié de leur présence les 9 et 10 juillet.

Nous remercions aussi : la municipalité de Solignac pour le prêt de la buvette, le SIVOM pour son assistance, les riverains pour l'accès aux berges et notre sympathique boucher qui prend un peu sur ses congés pour nous servir.

Nous remercions également nos amis de Décathlon pour leur dotation en lots.

N'oublions pas de tirer notre chapeau aux quelques bénévoles grâce à qui notre « asso » peut exister.

#### Autres infos :

Le débroussaillage du ruisseau du Roseau a été réalisé, là où il a été autorisé par les riverains.

L'enlèvement des embâcles sur la BRIANCE semble en bonne voie.

La FDAAPPMA a doté notre association d'un PC portable pour sa gestion.

# Association Grandir Ensemble BURKINA (AGE)

**Siège social** : Chez Marie-Claude Carnoy, 3, avenue du 11 novembre - 87110 Solignac

AGE, association française, soutient l'association burkinabé ASOPO.

ASOPO a été créée au Burkina Faso en 1996, pour encourager la scolarisation des enfants les plus pauvres de Gourcy et de sa région. Gourcy, siège d'ASOPO, est une ville située à 150 km au Nord-Ouest de Ouagadougou.

AGE, Association Grandir Ensemble Burkina, a été créée en France en 2005 pour trouver des parrains et des marraines aidant financièrement des enfants choisis par ASOPO.

## **Le parrainage**

L'objectif principal d'AGE est la scolarisation des enfants. Le parrainage consiste à mettre en relation un parrain ou une marraine en France avec un enfant au Burkina. Cet enfant, appelé filleul, reçoit du parrain ou de la marraine un soutien financier qui assure les frais de scolarité, de l'alimentation, de l'habillement et des soins, un soutien moral et affectif aussi car le filleul sait que son parrain ou sa marraine s'intéresse à lui et l'aide. L'équipe d'ASOPO, composée de 4 personnes dont 3 instituteurs, est responsable sur place de la bonne marche du parrainage. Ses membres rendent visite aux filleuls, aux familles et aux enseignants. Ils gèrent également la rédaction du courrier envoyé par les enfants aux parrains et les dotations en vivres et en vêtements (la famille ne reçoit pas d'argent).

Les enfants à parrainer sont choisis par ASOPO parmi ceux qui vont déjà à l'école, preuve que la famille soutient la scolarisation. Le critère principal est la pauvreté de la famille. A pauvreté égale, ASOPO choisit l'enfant qui travaille le mieux. La parité garçon/fille est respectée. Aucun critère religieux n'intervient dans ce choix. Aujourd'hui nous avons une soixantaine de filleuls.



## **Autres réalisations possibles grâce à des dons**

AGE mène d'autres actions touchant les écoles, l'éducation et la santé des enfants, parrainés ou non :

construction d'un puits, d'une école, cours d'éducation sexuelle... Rien n'est entrepris par AGE qui n'ait été souhaité par ASOPO.

## **Pour parrainer un enfant**

Le parrainage d'un enfant est de 23 euros par mois, un reçu fiscal est envoyé chaque année.

Pour parrainer, en faire la demande au secrétariat d'AGE par lettre, téléphone ou mail.



**Pour faire un don**, envoyer au secrétariat un chèque libellé à l'ordre de : « AGE Burkina »

Coordonnées du secrétariat :

AGE, Chez Brigitte de La Malène, Lugin, 87380 Château-Chervix

Tél : 05 55 31 22 31 email : [associationageburkina@yahoo.fr](mailto:associationageburkina@yahoo.fr)

ou joindre Marie-Claude Carnoy au 09 77 79 77 65.

Pour mieux découvrir AGE, visitez notre site : <http://association-age-burkina.jimdo.com/>

**Ce que nous faisons ne changera pas le monde mais permettra à quelques enfants d'aller à l'école, et cela est formidable.**



## Concert de Noël aux Chandelles

Le 16 décembre, après deux années de neige et une vigilance météo en zone orange, plus de 600 spectateurs ont bravé les intempéries pour partager la joie du 28<sup>ème</sup> Concert aux Chandelles, dans l'Abbatiale. Aussitôt la porte franchie, oubliée la vilaine météo ! La chaude ambiance des chandelles et la musique de jazz de l'orchestre Eric Luter récompensaient tous les efforts.

Eric Luter a voulu faire de ce concert un hommage à son père Claude Luter, revisitant les grands classiques du jazz New Orleans qu'il avait joués durant toute sa carrière. Cette soirée fut joyeuse et rythmée en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles figuraient Mgr Kalist, évêque de Limoges, M<sup>me</sup> Morizio, conseillère générale, M. Limousin, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Père Mallet-Guy, curé de la paroisse, M<sup>me</sup> Aubisse, maire de Solignac, et de nombreux musiciens amis de l'orchestre qui ont participé au final.

Si le vent n'a pas permis ce soir-là d'illuminer l'extérieur, rendez-vous est donné, le samedi 5 mai 2012, pour une balade contée dans le Jardin des Sons de la Borie illuminé aux chandelles.

